Décho de DIMOITE www.dampmart.fr

Magazine d'Informations Municipales de Dampmart



La place de l'Église va faire peau neuve!



Enfance & Scolaire

Le nouveau centre de loisirs à ouvert ses portes

La réhabilitation de la maternelle Gambetta est terminée.

Vie locale

Centenaire du 11 novembre: Dampmart veut marquer le coup

la municipalité prévoit de célébrer ce centenaire dès la rentrée 2018.

JS Dampmartoise

Le basket se porte bien à Dampmart!

La première année de Présidence de Christophe CLERC fut chargée en nouveauté et en émotion.











Agenda Odes manifestations



Sommaire

Edito - Retour en images

L'édito du maire	4
La Fête au Village	6
Carnaval 2018	7





Enfance & Scolaire

Fermeture d'une classe en élémentaire	
à la rentrée 2018	В
Visite surprise du Père Noël	В
Le nouveau centre de loisirs a ouvert ses portes	9
Quel collège pour nos jeunes élèves	
dès la rentrée 2018 ?	þ
Des animations artistiques	
et une exposition éphémère 1°	1

Vie locale

La place de l'Église va faire peau neuve !	12
La 1 ^{ère} étoile du Quincangrogne fait la fierté de Dampmart!	14
Centenaire du 11 novembre : Dampmart veut marquer le coup	16
Intempéries : Dampmart a payé un lourd tribut	17





La parole aux associations

Dam'Arts 1	18
Amicales des anciens	18
Les Z'Improbables1	19
La Compagnie d'Arc de Dampmart2	20
Dampmart Boxe Française	21
JS Dampmartoise	22

Informations & Communication

Informations Forêt régionale des Vallières	l 23
Informations utiles	24 - 26
Tribune libre	26
Etat Civil	27



L'édito du Maire

Chères Dampmartoises, chers Dampmartois,

Voici ce nouveau numéro de l'Écho qui, je l'espère, vous satisfera. Le sommaire est dense et reprend bon nombre de sujets et de nouvelles importantes à nos yeux.

Ainsi avec de nombreux projets, le vote du budget de la commune a permis de contenir l'imposition avec un budget de fonctionnement de 2 900 685€ et un budget d'investissement de 1 622 405€.

Plusieurs opérations sont prévues. La place de l'église pour 200 000€, la réfection du toit du gymnase pour 200 000€, le city parc pour 30 000€ à la seule condition de trouver une solution technique qui permette l'utilisation de ce lieu sans occasionner une gêne dans le voisinage. Avouez qu'il serait ridicule de créer cet espace et de devoir le fermer quelques mois plus tard suite à des plaintes justifiées du voisinage.

Au final : taxe d'habitation de 16,80%, taxe foncier bâti de 25,70%, taxe foncier non bâti de 54.63%. Soit au total une augmentation de l'imposition de seulement 1,93%.

En effet, les nouvelles règles décidées par le gouvernement imposent aux communes, dès 2019, une stabilité de leur budget de fonctionnement plafonné à 1,2% d'augmentation maximum. Ce seuil est certainement très bien pour des grandes communes qui ont connues de fort dérapages, mais pour une commune comme Dampmart qui a toujours calculé au plus près son nombre d'agents, cette disposition laisse peu de place à son développement si cette règle doit être respectée.

Aussi nous avons fait le choix cette année de budgéter deux postes d'animateurs supplémentaires indispensables suite à l'agrandissement du centre de loisirs et de la demande, pour accueillir plus d'enfants et permettre aux parents d'aller travailler sereinement.

Certains parents demandent l'ouverture du centre de loisirs en août. L'effectif du personnel ne permet pas actuellement d'ouvrir sur cette période. Une convention a été signée avec la commune de Thorigny-sur-Marne qui propose d'accueillir les enfants de Dampmart en fonction des places disponibles. La facturation hors commune est adressée par Thorugny-sur-Marne à la collectivité de Dampmart qui adresse aux familles utilisatrices du service une facutre aux tarifs pratiqués sur la commune de Dampmart.

Comme je vous l'ai écrit, le centre de loisirs est enfin terminé. Nous avons eu malheureusement à travailler avec une entreprise qui a connu des difficultés, engendrant un retard de 8 mois. En contrepartie, une multitude de travaux a été exécutée gracieusement pour rattraper cette défaillance. Un grand Merci à Pierre Choffardet qui a permis ainsi d'obtenir un ensemble plus que complet à un prix très raisonnable.

Ainsi s'achève le plan travaux concernant les bâtiments scolaires et périscolaires. C'est environ 8 millions d'euros qui auront été investis pour remettre à niveau nos installations et préparer l'avenir.

Il s'agit maintenant de passer à autre chose. Nous avons prévu de travailler sur le gymnase. Une enveloppe de 200 000€ TTC devait permettre la réfection de la toiture. Malheureusement après étude approfondie, il s'avère que des travaux sur la toiture sont nécessaires, ce qui va engendrer des coûts supplémentaires et une indisponibilité du lieu pendant plusieurs mois. Nous sommes donc en pleine réflexion. Une fois ces études terminées et certain de l'option à prendre, nous reviendrons vers les associations résidentes du gymnase pour établir un calendrier. Je vous rassure, l'édifice reste sûr et sans danger, mais parfois un peu humide.

Lors de notre bilan de mi-mandat, le conseil municipal a fait le constat que notre ville était, si je puis dire « tristounette », malgré notre position géographique parfaite et notre environnement fort sympathique. Notre commune manque de caractère et de gaîté. Aussi, nous avons décidé de commencer à remédier à ce déficit en commençant par le centre du village.



La place de l'église sera ainsi le premier chantier.

Cette place a connu de nombreuses évolutions au siècle dernier. Le monument aux morts était implanté en son centre ; mais suite à la destruction de l'église, il a été déplacé pour permettre la création d'une église provisoire ce qui explique les murets de l'actuelle place. Un article dans ce numéro explique le projet dans sa globalité qui sera réalisé par phases.

Investir dans le patrimoine et dans l'embellissement de notre village aura une influence positive sur nos biens et leur valeur. Ce village est connu pour sa tranquillité et son bien-être, reconnu aussi pour être raisonnable dans sa gestion.

De nombreux promoteurs commencent à nouveau à s'intéresser de très près aux terrains encore disponibles sur la commune. Notre PLU nous a protégé, car beaucoup plus restrictif que celui de nos voisins, mais permet quand même quelques réalisations qui sont conformes tout en étant non adaptées à notre habitat. Nous allons donc de fait, devoir faire évoluer notre document d'urbanisme lors d'une modification qui permettra, certes le développement, mais mesuré et en respect avec nos choix de vie.

Autre constat : la convivialité entre nous.

Oui Dampmart est certainement très agréable, mais le sens d'appartenance à ce village se perd. Ainsi nous allons profiter du 11 novembre pour étayer ce lien d'appartenance par une multitude de petites opérations envers les enfants, mais aussi les grands. Je vous souhaite nombreux sur notre nouvelle place autour du monument aux morts pour rendre hommage à ceux qui ont su donner leur vie pour que la nôtre soit meilleure. Je vous espère nombreux ce 11 novembre 2018 au gymnase pour un vrai bal populaire avec de nombreuses activités. Je compte donc sur vous, mes amis, pour relever ce défi et redonner des couleurs à notre commune.

Pour finir et vous le constaterez au fil des pages, nous ne lâchons rien envers le département et ses décisions ridicules.

Nous continuons à travailler étroitement avec Marne et Gondoire, cette année encore de gros travaux d'assainissement vont être réalisés et les bords de Marne prennent forme.

La rentrée de septembre sera donc riche en événements.

Les associations toujours présentes seront là pour vous accueillir. Une nouvelle fois tous mes remerciements à leur président pour leur activité et leur présence sans faille qui font de notre village un endroit privilégié.

Je vous souhaite donc une bonne lecture et de bonnes vacances sous le soleil.

Laurent DELPECH Maire de Dampmart



ANIMATIONS

La Fête au Village

Le soleil était au rendez-vous.

Comme chaque année, la Fête au Village de Dampmart s'est déroulée autour du Gymnase Roby. Animations, jeux, restauration... ont permis aux petits et aux grands de se détendre sous un soleil radieux.

La brocante annuelle, juste à côté, a permis à certains de chiner paisiblement.

Une exposition magnifique de tableaux et d'arts florales organisée par l'association Dam'Arts a accueilli les visiteurs au frais dans le gymnase.

Merci aux organisateurs bénévoles et aux agents pour cette belle fête. A l'année prochaine !













Protégeons notre planète!

Tel était le thème de ce dernier carnaval.

Les bénévoles et le centre de loisirs nous ont confectionnés 2 chars plus beaux l'un que l'autre sur le thème de : protégeons notre planète des pôles à l'équateur.

Toutes les associations de Dampmart étaient représentées pour assurer la sécurité de nos enfants tout au long du parcours.

Les conditions météorologiques nous étant favorables, beaucoup de Dampmartois étaient présents pour assister à ce Carnaval (record de participation).

Après un périple dans les rues de la Commune, retour au gymnase pour la mise à feu du bonhomme Carnaval.

Cette belle matinée s'est terminée par une collation offerte par les parents d'élèves et un pot de l'amitié organisé par le conseil municipal.

Un grand merci aux bénévoles, aux associations, aux accompagnateurs, au centre de loisirs, aux parents d'élèves et à Gilbert le motard qui ouvrait le cortège tout au long de sa progression, en anticipant le blocage des rues et intersections.

Belle réussite, et à l'année prochaine dans les mêmes conditions





MOUVEMENTS AUX ÉCOLES

Fermeture d'une classe en élémentaire à la rentrée 2018

Une petite explication s'impose.

Tous les ans au printemps, l'éducation nationale demande à chaque établissement scolaire ses prévisions d'effectifs pour l'année scolaire suivante.

Cela permet d'anticiper les ouvertures et fermetures de classe. Les effectifs ne devant pas descendre en dessous de 25 enfants par classe en élémentaire.

Au printemps 2017, la directrice de l'école élémentaire avait un effectif prévisionnel à 225 élèves, soit 9 classes à 25 élèves. Cela signifiait qu'il n'y avait pas de changement du nombre de classes.

Pour la maternelle, rien n'était sûr. En effet, autant le nombre pour la fermeture est bien connu, autant pour l'ouverture cela dépend du nombre de postes et des effectifs des autres classes de la circonscription.

Si une école du secteur se trouve avec un plus grand besoin d'ouverture de classe par rapport au nombre d'enfants, c'est cette école qui sera privilégiée.

À la rentrée de septembre 2017, 213 enfants en élémentaire étaient comptabilisés, soit une moyenne de moins

de 24 enfants par classe. La réalité s'est donc retrouvée inférieure à la prévision, cependant aucune fermeture n'a eu lieu.

Les prévisions de septembre 2018, sont encore moindres. En effet, on comptabilisera 52 enfants partant au collègue que d'enfant « montant » de Grande Section de maternelle en CP.

Nous aurons donc en septembre 2018, 8 classes en élémentaire, et conserverons les 5 classes en maternelle.

Un peu d'historique

En septembre 2014, nous avons fermé une classe en maternelle, passant ainsi de 5 à 4 classes, et ouvert une classe en élémentaire passant de 8 à 9 classes.

En septembre 2017, nous avons ré-ouvert la classe que nous avions « perdue » 3 ans auparavant en maternelle.

En septembre prochain, 4 ans plus tard, nous fermerons la classe que nous avions « gagnée » en élémentaire.



NOËL DES ÉCOLES

Visite surprise du Père Noël

Comme tous les ans, en ce dernier vendredi avant les vacances, le rendez-vous était pris avec les deux écoles pour la visite surprise du Père Noël.

Le Père Noël a participé à la distribution de cadeaux, chocolats et bonbons dans chaque classe, grâce à l'aide précieuse de ses fidèles lutins! Tous les enfants étaient heureux de pouvoir enfin le voir, de lui chanter une chanson puis de goûter dans la salle de motricité avec gâteaux, bonbons, et jus de fruits.

L'après-midi, direction l'école élémentaire. Petits comme grands étaient heureux de recevoir les cadeaux distribués par la Municipalité.

Merci à tous les participants à cet évènement car les enfants ont été ravis de la rencontre et des cadeaux reçus, un avantgoût des vacances de Noël!!



CENTRE DE LOISIRS

Le nouveau centre de loisirs a ouvert ses portes

La réhabilitation de la maternelle Gambetta est terminée, l'extérieur et les abords de la cantine le sont presque.

C'est en janvier, pour bien commencer l'année que les enfants ont investi les lieux : Un nouveau grand espace dédié aux temps extrascolaires

Les établissements scolaires et extra scolaires de la commune remis au goût du jour!

« Gambetta » dimensionné pour accueillir jusqu'à 100 enfants, est utilisé les mercredis et les vacances scolaires.

Laure et Guillaume, respectivement coordinatrice et directeur de l'ACM (Accueil Collectif de Mineurs), grâce à leur énergie, leur rigueur et l'amour de leur métier ont amené progressivement toute l'équipe vers plus d'investissement, de créativité et d'inventivité. Les activités variées, autant manuelles que physiques, ravient tous les enfants, qui d'ailleurs sont de plus en plus nombreux à fréquenter la structure.

Des thèmes différents sont proposés à chaque période de vacances

L'art « à la façon de » était le thème des vacances d'hiver. L'exposition réalisée le jeudi 1er mars a rencontré un grand succès. Le centre était pour la journée transformé en galerie d'art. Les enfants étaient ravis de présenter leurs œuvres, et les parents ravis de partager cela avec leurs loulous.

Pour les vacances de printemps, c'était le thème « autour de la couleur verte » qui a été proposé aux enfants.

Pour toute inscription, contactez la mairie.





RE-SECTORISATION DES COLLÈGES

Quel collège pour nos jeunes élèves dès la rentrée 2018 ?

Depuis début 2017 et tout au long de l'année, lors de nombreuses réunions de pseudo concertation, de pétitions, de motions et de courriers cosignés par les quatre Maires des communes concernées (Carnetin, Dampmart, Pomponne et Thorigny-sur-Marne) et avec toutes les associations représentatives des parents d'élèves, nous avons tous, à chaque fois, unanimement et solidairement, refusé le projet de scénario de re-sectoriser les élèves de Dampmart précédemment affectés au Collège du Moulin à Vent de Thorigny-sur-Marne, pour les scolariser au Collège Marcel Rivière de Lagny-sur-Marne.



Malgré tous ces efforts collectifs et alors que le Conseil Départemental de l'Education Nationale (CDEN) a émis un avis très défavorable, le conseil départemental de Seine-et-Marne a délibéré à la majorité pour la mise en place de la sectorisation de la commune de Dampmart au Collège Marcel Rivière de Lagny sur Marne.

Les conséquences

- 1 A compter de la rentrée de septembre 2018, tous les élèves de Dampmart scolarisés en CM2 feront leur rentrée au collège Marcel Rivière de Lagny-sur-Marne.
- 2 Alors que le département avait signalé que les dérogations seraient possibles pour les fatries, l'Éducation nationale en a décidé autrement.
- 3 Les élèves de Dampmart déjà actuellement scolarisés au Collège du Moulin à Vent à Thorigny-sur-Marne continueront leur scolarité dans ce même collège.
- 4 Les collégiens des nouveaux habitants (nouvellement emménagés à Dampmart) seront scolarisés au collège Marcel Rivière de Lagny-sur-Marne (de la 6º à la 3º).
- 5 Les moyens de transport scolaire :
 - Le Conseil Départemental devrait mettre en place un service spécial de transport scolaire adapté aux contraintes des emplois du temps pour assurer la desserte du collège Marcel Rivière depuis Dampmart.
 De fortes incertitudes demeurent, temps de trajet, horaires, coût à la charge des familles.
 - Le service de ligne régulière pour la desserte du collège du Moulin à Vent de Thorigny-sur-Marne sera maintenu.

Les actions en cours

Depuis plus d'un an, les élus des 4 communes du nord de la Marne tentent de négocier pour repousser cette décision d'une année et mener une réflexion plus aboutie (l'accueil de nos enfants pour la rentrée de septembre 2018 était possible au collège du Moulin à Vent de Thorigny sur Marne) afin d'obtenir à plus long terme la construction d'un nouveau collège sur le territoire des communes « Nord Marne ».

Malheureusement et malgré les très nombreuses actions, le conseil départemental est resté sourd et a décidé arbitrairement cette sectorisation ignorant toutes les contraintes locales et nos actions pour un choix dicté par la volonté manifeste d'améliorer le coefficient de remplissage du collège Marcel Rivière.

A défaut d'avoir été entendu par le moyen de la concertation, les élus de Dampmart et l'ensemble des associations de parents d'élèves des quatre communes du Nord de la Marne ont décidé d'en appeler à la justice (tribunal administratif de Melun).

Deux procédures ont été lancées

- Une première requête pour annulation de la délibération du conseil départemental a été déposée auprès du tribunal administratif de Melun le 28 février 2018. Cette requête est toujours en cours d'instruction.
- Une seconde requête en référé suspensif a été déposée du tribunal administratif de Melun pour demander la suspension de la délibération du conseil départemental. Le tribunal administratif par décision du 20 avril 2018 a rejeté cette requête sur la motivation de non-justification suffisante de l'urgence.

La rentrée 2018 est pleine d'incertitudes. Le CD 77 n'a fait connaître aucune information quant aux modalités d'organisations du transport scolaire (horaire et coût notamment).

Le Président du CD 77 s'est engagé à rediscuter de la sectorisation dès cette année 2018 pour la rentrée 2019, sans suite à ce jour.



ACCUEIL COLLECTIF DES MINEURS

Des animations artistiques et une exposition éphémère

Lors des vacances d'hiver 2018, l'équipe d'animation de l'ACM de DAMPMART a accueilli les petits dampmartois, au sein de l'accueil de Gambetta, autour d'un projet d'animation intitulé « A la manière de... ».

L'objectif était de faire découvrir aux enfants présents sur la structure 4 artistes avec des styles différents et pratiquer plusieurs techniques d'art visuel. Il a été décidé par l'équipe d'animation de leur faire découvrir 4 grands noms : Guns, Keith Haring, Mondrian et Monet.

L'ensemble des enfants de 3 à 11 ans ont eu à leur disposition différents ateliers mis en place sur ces 4 grands noms ainsi que sur des techniques diverses les amenant à s'exprimer par l'art et à en parler en sortant des simples jugements de valeur.

Les agents avaient mis en place sur cette période toute une décoration dès l'entrée de l'accueil afin de faire entrer les enfants dans cet univers artistique, dans la galerie éphémère de l'ACM.

Le jeudi 1er mars 2018, tous les petits artistes de l'ACM ont eu le plaisir de convier de 17h30 à 19h leurs parents, leurs amis, Monsieur le Maire, les membres du conseil municipal et le personnel communal, dans leur galerie éphémère afin de présenter l'ensemble de leurs œuvres.

Visite de l'Atelier A

Les enfants d'élémentaire ont eu la chance de se rendre à l'Atelier A à 2 reprises, situé au 38 rue du chemin de fer à DAMPMART, afin de découvrir des œuvres d'artistes locaux guidés par Déborah BENOIT, la responsable des lieux.



TRAVAUX D'EMBELLISSEMENT

La place de l'Église va faire peau neuve !

Un village se caractérise souvent par son centre bourg. L'église, la mairie, les commerces alentours et une place de qualité, donnent bien souvent l'intérêt porté par ses habitants au village dans lequel ils vivent.

Dampmart a dû malheureusement faire face depuis de nombreuses années à de multiples projets pour se mettre à niveau. Nos équipements scolaires et périscolaires étaient en mauvais état et totalement obsolètes, sans oublier l'état de l'assainissement et de ses rues en général. Toutes ses problématiques sont soit réglées, soit en phases d'être résolues.

Place aux projets d'embellissement

Nous avons la chance de vivre dans un village préservé, mais reconnaissons le, qui ne brille pas pour l'esthétique de son centre ville.

Sans avoir des idées pharaoniques, nous nous devons maintenant de mettre à niveau l'idée projetée du bien-être de ce village que nous aimons tant.

Aussi, le conseil municipal a décidé de mettre l'accent sur des travaux d'embellissement de notre commune avec ce premier projet qui concerne la place de l'Église. Comme

expliqué dans l'édito, elle a connu de nombreuses transformations au cours du siècle dernier.

Une place dans un état déplorable

Nous vous invitons à y faire un tour pour vous rendre compte de l'état déplorable de la place de l'Église. Avec son revêtement, ses murets en mauvais état, les arbres dont certains ont déformé tous les trottoirs ainsi que ceux qui sont malades ou tout simplement inesthétiques, il est temps de lui redonner un vrai coup de jeunesse.

De plus, le manque d'équipement ne nous permet pas d'organiser le moindre événement sur place et notre unique établissement, le café de la mairie, ne peut profiter de ce lieu de rendez-vous. Seul point positif, l'animation des joueurs de pétanque amenant un peu de gaité. Mais l'organisation de cette place ne permet pas d'en faire un lieu de partage et de convivialité. Sans oublier l'arrêt de bus impossible à mettre aux normes handicapées et peu pratique.





Respecter les engagements budgétaires

Fort de ce constat, nous devons mettre en place un projet qui puisse répondre aux anomalies énumérées ci-dessus.

Une place coûte cher, surtout pour répondre à l'ensemble des besoins énoncés. Aussi, ce projet sera aux vues de l'ouverture des plis du marché scindé en 3 ou 4 phases afin que le budget de la commune puisse absorber les coûts sans pour autant négliger d'autres travaux comme la réfection de la toiture du gymnase.

Une première phase livrée en novembre 2018

La première phase sera consacrée à la mise à niveau de la place pour en faire un grand plateau traversant où seront amenés les réseaux (qui seront enfouis) afin de pourvoir y organiser des activités. Un emplacement pour un Food truck ou camion pizza sera prévu ainsi que le déplacement de l'arrêt de bus face à la mairie avec aménagement des trottoirs des deux cotés. Sans oublier le monument aux morts qui retrouvera son emplacement d'origine pour remettre à sa place l'histoire et le respect de nos enfants tombés pour la France.

Un vrai terrain de pétanque

Nous prévoyons également la création d'un vrai terrain de pétanque qui, cette fois-ci, permettra un partage du site. Nous serons malheureusement dans l'obligation de supprimer les arbres malades qui rendent impossible ce projet. Nous savons que certains d'entre vous seront critiques, mais sachez que ces arbres seront remplacés par d'autres essences remarquables, mais en moins grand nombre. N'oublions pas que nous travaillons aussi pour les générations futures.

Suivant le résultat de la consultation, le pavage de l'ensemble de la place devrait être achevée lors de la première phase. Dans le cas contraire cette opération sera transférée dans la deuxième partie des travaux.

Les 2 phases suivantes

Une deuxième phase permettra de reprendre les voiries de façon à créer de nouvelles places de stationnement ainsi qu'une réorganisation à proximité du clocher, permettant d'accueillir des vendeurs ambulants ou autres Food truck.

Enfin, une troisième phase permettra de créer un parvis devant l'église. Toutefois, nous sommes tenus par les éventuels projets ou possibilité d'évolutions de la ferme du chapitre proche de l'église.

Les enfouissements de réseaux débuteront dès cet été et le façonnage de la place dès le début septembre pour être opérationnelle le 11 novembre 2018.

Coût total du projet : 500 000 € HT Première phase : environ 200 000 €

HÔTEL RESTAURANT

La 1^{ère} étoile du Quincangrogne fait la fierté de Dampmart!

Le 5 février 2018, le Quincangrogne recevait enfin sa première étoile au Guide Michelin. Une consécration méritée après un parcours pas toujours facile.

Pierre-Antoine Lachaux, associé au chef cuisinier Franck Charpentier, se rappelle la belle aventure de cette consécration. Mais également les obstacles qu'ils ont dû affronter pour en arriver là.

Tout a commencé lors de sa 1^{ère} visite des lieux avec Laurent Delpech, alors maire-adjoint à l'époque, en octobre 2012.

« Ce qui m'a séduit en arrivant sur les lieux ? Ce n'est certainement pas le train ! » lance Pierre-Antoine Lachaux sur un ton d'amusement.

En effet, c'est la première ombre au tableau qu'il a observé en arrivant dans le parking situé à proximité du chemin de fer. Mais au bout d'une heure de visite, il demande si les trains passent souvent car jusqu'à présent il n'a rien entendu et se rend compte alors que le bâtiment est très bien insonorisé. Premier obstacle passé.

Le Quincangrogne, une évidence!

Avant tout, ce lieu était déjà emblématique et portait toute une histoire. Pierre-Antoine Lachaux se remémore le moment où Laurent Delpech, alors devenu Maire, présentait à la population, lors de ses vœux, le projet en expliquant que l'ancienne maison de retraite va redevenir un restaurant, il demanda alors : savez-vous comment ça va s'appeler ? Toute l'assistance répondit d'une même voix : Le Quincangrogne !!! Pierre-Antoine Lachaux avoue avoir ressenti un grand frisson à ce moment là. Plus de doute, en 2 minutes c'était décidé, l'hôtel restaurant s'appellerait « Le Quincangrogne » !

Cette évidence allait se confirmer lors de la première présentation du projet au banquier. Au bout d'un quart d'heure, alors que Pierre-Antoine Lachaux n'avait pas mentionné le lieu ni même le nom du projet, le banquier lui lançait alors : n'êtes-vous pas en train de me parler du Quincangrogne ?

Dampmart, un choix stratégique!

Il faut dire que Pierre-Antoine Lachaux n'est pas venu par hasard sur les lieux. Il cherchait avant tout à réhabiliter un bâtiment existant en Marne la Vallée car cette région est un « aspirateur » à touriste grâce à Disney, selon lui. Si rapidement il s'est rendu compte qu'il ne pourrait pas en faire un château, le bâtiment offrait de nombreux avantages comme celui de la proximité du bord de Marne et la possibilité d'en faire un lieu contemporain et épuré.

Un projet porté à bout de bras avec l'aide de la mairie

Les deux associés ne manquaient pas de volonté pour faire aboutir ce projet, pour autant, de nombreux obstacles qui jonchaient le chemin du succès ont été franchis également avec l'aide de la municipalité de Dampmart.

« A chaque fois que j'avais une difficulté, j'appelais le maire. C'est Laurent Delpech qui m'a fait visiter. C'est encore lui qui m'a mis en rapport avec les propriétaires ».

Et des difficultés, il y en a eu! A commencer par la principale... le propriétaire : 1 an et 3 jours de négociations!

« Ça a été dur, je pensais que ça irait beaucoup plus vite que ça, j'ai failli baisser les bras ! Le maire est intervenu à plusieurs reprises, jusqu'à appeler plusieurs fois le propriétaire. C'était surtout les notaires qui mettaient des bâtons dans les roues ».

Il aura fallu affronter de nombreuses batailles pour que ce projet voit le jour. En effet, la municipalité soutenait ce projet afin de contrer les autres repreneurs éventuels qui avaient des projets beaucoup moins ambitieux et valorisant pour Dampmart. Par exemple, un des repreneurs éventuels proposait de l'hôtellerie en timeshare, c'est-à-dire de la location/vente partagée, une option inacceptable pour un tel lieu emblématique!







LE QUINCANGROGNE

7, rue de l'Abreuvoir, 77400 Dampmart Tél. : 01 64 44 48 80 www.hotel-restaurant-lequincangrogne.fr



Obtenir une étoile, un objectif indispensable au projet!

Quand Pierre-Antoine Lachaux a rencontré le chef cuisinier Franck Charpentier pour lui proposer de devenir son associé, sa première condition était d'aller chercher la 1ère étoile.

Malgré les atouts de la proximité de Disney, le projet devait se démarquer des concepts aseptisés qui foisonnent dans la région. En proposant un service de qualité dans un lieu déjà emblématique de par son passé, la table du Quincangrogne embitionnait de devenir une adresse incontournable. Bien entendu, le chef Franck Charpentier ne sait pas fait prier pour aller chercher l'étoile et s'en réjouit aujourd'hui:

« Je m'étais donné dix ans pour décrocher une étoile. Aujourd'hui, j'ai 50 ans et ma première étoile, ça me donne des frissons. Je suis fier de pouvoir apporter ça à mon équipe et à la région. »

Une étoile ne veut pas forcément dire "plus cher"!

Obtenir une étoile modifie la clientèle et donc l'offre. Mais les deux associés ne veulent pas oublier la clientèle de départ qui leur a permis de vivre jusqu'à présent et de porter ce projet jusqu'à cette consécration. Pourtant, quelques temps avant l'obtention de l'étoile, une crainte s'installait peu à peu :

« On vient manger chez vous avant que vous ayez votre étoile parce que vous allez augmenter vos tarifs » affirmaient certains clients habituels.

Aujourd'hui, les prix du menu d'appel à $39 \in$ et du menu complet à $59 \in$ sont restés inchangés. Seul le menu dégustation (en 6 services) est passé de $85 \in$ à $95 \in$ et un menu en 8 services à $115 \in$ a été rajouté ainsi qu'une sélection à la carte.

Avantager l'emploi local

Les deux associés affichent leur volonté de faire travailler en priorité du personnel dampmartois ou proche de la ville.

« On est prêt à prendre du personnel local avec zéro diplôme et les former. D'ailleurs ça se passe très bien. C'est gagnant/gagnant pour tout le monde car une personne proche d'ici n'a pas à subir la fatigue des longs tajets, préservant ainsi un rythme biologique plus adapté car ce métier exige des horaires difficiles ».

Plus que des emplois, le Quincangrogne permet également de découvrir de nouvelles vocations. Alors qu'une des premières employées, qui est dampmartoise, a été embauchée en tant que réceptionniste, elle s'est retrouvée en salle faute d'ouverture immédiate de la partie hôtellerie.

« Quand la partie hôtel après deux mois a été ouvert, on lui a proposé de passer réceptionniste, mais très rapidement elle a voulu revenir en salle, parce qu'elle avait trouvé sa nouvelle voie » se réjouit Pierre-Antoine Lachaux.

La 2º étoile n'est pas à l'ordre du jour

Les deux associés n'envisagent pas d'aller chercher une 2° étoile parce que, selon eux, cela demanderait des investissements nouveaux qu'ils ne se sentent pas capable d'assumer aujourd'hui. C'est un cahier des charges bien trop difficile à tenir.

« Notre plus grande déception aujourd'hui, c'est de ne pas pouvoir embaucher pour ouvrir sept jours sur sept ».

Ouvert actuellement 5/7j, la masse salariale du Quincangrogne se verrait multipliée par deux pour juste 2 jours de plus. Donc avant de penser une 2º étoile, les deux associés ont pour objectif de pouvoir ouvrir 7/7j à l'avenir.





COMMÉMORATION

Centenaire du 11 novembre : Dampmart veut marquer le coup

Le dimanche 11 novembre 2018, toute la France commémorera le centenaire de la fin de la guerre de 14/18. Pour l'occasion, la municipalité de Dampmart prévoit de célébrer ce centenaire dès la rentrée 2018.

Tout d'abord, une première exposition permanente sera proposée au public en mairie à partir de mi-septembre. Des cartes géographiques, vêtements d'époque, correspondances, photographies, objets... prêtés par les dampmartois permettront de s'immerger à l'époque de la Grande Guerre.

Transmettre l'Histoire aux enfants

Les enfants de Dampmart seront également sollicités aux travers de deux projets scolaires afin de leur transmettre l'histoire de notre nation durant cette période qui a secoué l'Europe et l'ensemble du monde.

Le premier projet portera sur un rallye photos organisé fin septembre durant lequel les enfants devront reconnaître des lieux de Dampmart (rues, places, fontaines...) à partir de photos de l'époque.

Le deuxième projet sera organisé après le 11 novembre 2018 avec un voyage scolaire au musée de la Grande Guerre de Meaux.

Le jour J

La cérémonie officielle sera organisée devant le monument aux morts qui aura été déplacé sur la Place de l'Eglise dans le cadre de sa rénovation (voir page 12-13). Notre traditionnelle fanfare et les enfants accompagneront la cérémonie par des chants, entourés par les anciens combattants et des personnages en tenues d'époque. Comme à l'accoutumer, un pot de l'amitié sera offert au public. L'exposition permanente en mairie sera également accessible.

Ensuite, direction le cimetière pour un dépôt de gerbe sur toutes les tombes des poilus ainsi que sur le monument aux morts.

Rendez-vous au Gymnase Roby

Vers 12h, direction le Gymnase Roby où tous les dampmartois seront conviés pour un apéro offert par la mairie. Un traiteur sera présent pour celles et ceux qui voudront se restaurer.

Si la météo le permet, des véhicules militaires d'époque feront la navette entre le cimetière et le Gymnase Roby.

Place à la fête

A partir de 14h30, de nombreuses animations seront proposées au public toute l'après-midi avec des spectacles, un court-métrage réalisé par un dampmartois ainsi qu'un film inédit sur la libération de Dampmart.

En début de soirée, un bal populaire toutes générations sera animé par un disc jockey, toujours avec la possibilité de se restaurer sur place grâce au traiteur.



Appel à contribution

Dans le cadre des commémorations du centenaire de la Guerre de 14-18, la Ville de Dampmart invite les habitants et les passionnés d'Histoire à apporter cartes géographiques, vêtements d'époque, correspondances, photographies, objets... et tout autre support de la période.

Cette démarche historique de collecte collaborative donnera lieu à une exposition dans l'église de Dampmart à partir de mi-septembre 2018 ainsi que d'autres évènements jusqu'au 11 novembre 2018.

Nous invitons toutes les personnes intéressées à présenter leurs objets à l'accueil de la mairie. Une convention sera signée, les documents seront photographiés et numérotés, ils seront restitués à la fin des événements.



INTEMPÉRIES

Dampmart a payé un lourd tribut

Dampmart n'a pas échappé aux intempéries en ce début d'année, les pluies importantes depuis l'automne dernier puis la neige ont fortement perturbées le quotidien des Dampmartois.

Les riverains de la Marne ont dû faire face à sa montée. La crue 2018 a atteint 4.23 mètres, un record de 35 ans!

Les habitants de ce secteur ont pour certains trouvé refuge chez des proches, d'autres ont souhaité rester à leur domicile. Le personnel technique s'est rendu disponible pour aider les habitants, le policier municipal prenait régulièrement des nouvelles des sinistrés.

La commune a été déclarée en catastrophe naturelle pour les inondations et le ruissellement des eaux

La pluviométrie a été exceptionnelle, les champs gorgés d'eau n'étaient plus en mesure d'absorber la pluie qui ne cessait de tomber, ce qui a engendré des infiltrations dans les jardins et habitations longeant les champs dans le haut de Dampmart.



Pour clôturer cet épisode compliqué, la neige a fait son apparition avec ses difficultés de déplacement. **Un grand merci aux personnels techniques** qui durant toutes ces différentes périodes ont su se rendre disponibles, à tout moment de la journée et de la nuit. Ils ont travaillé durant toutes ces semaines sans compter leurs heures.



Appel au civisme

Lors de l'épisode neigeux à plusieurs reprises, il n'a pas été possible de circuler avec le tracteur dans certaines voies gêné par des véhicules mal stationnés. Pour les habitants qui ont des places de stationnement à l'intérieur de leur propriété ou des garages, merci de rentrer vos véhicules.

Il en est de même pour le ramassage des ordures ménagères, dans certaines rues il est pratiquement impossible de circuler sans risques d'accrocher les véhicules.

Merci de respecter les places de stationnement, et de rentrer vos véhicules dans vos garage ou places de stationnement privées.

La parole aux associations

DAM'ARTS

Du nouveau à Dam'Arts!







Vous connaissez notre association depuis maintenant quelques années. Vous venez nombreux nous rendre visite lors de l'exposition annuelle.

Pour la prochaine rentrée, nous ajoutons un deuxième cours d'art floral le vendredi matin, toujours une fois par mois et nous créons une section patchwork, suite à différentes demandes.

La Municipalité a répondu à notre demande de prêt de salle et nous pouvons aujourd'hui lancer l'installation de ce nouvel atelier. Les jours, les horaires vous seront communiqués lors du forum de septembre.

Nous envisageons aussi la création d'autres ateliers (bricolage divers, tricot.....)

N'hésitez pas à vous renseigner!

Nous remercions par avance la Municipalité pour son action envers les associations de la commune.

AMICALE DES ANCIENS

Venez nous rejoindre



Vous êtes seul (e), les journées vous semblent bien longues, vous êtes à la retraite, fatigué (e), pas très en forme ou en très grande forme avec l'envie de partager du temps avec les autres ? Pourquoi ne pas venir nous rejoindre à l'Amicale des Anciens ? Nous organisons 3 voyages d'une journée en plus d'un voyage de deux jours par an.

Nous mettons en place également, des petites sorties aux alentours et, surtout, nous avons une salle mise à notre disposition par la Mairie, rue Gambetta (derrière l'ancien restaurant scolaire) qui est ouverte tous les mardis et jeudis après-midi à partir de 14 h, dans laquelle peuvent se retrouver tous ceux qui le désirent pour jouer à différents jeux de société, aux cartes, ou tout simplement discuter autour d'une tasse de café ou de thé accompagnée d'un petit goûter

Nous nous retrouvons sans aucune contrainte, juste pour se voir, donner des nouvelles, prendre soin des uns et des autres, en toute simplicité, afin de combler de grandes journées de solitude.

Notre Amicale est ouverte aux personnes de plus de 55 ans. Nous demandons une cotisation de 20 € par personne pour l'année.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser à la mairie ou téléphoner à Mme Chmeleff au 06.88.81.19.84.



LES Z'IMPROBABLES

Une saison intense

Après avoir joué à guichet fermé notre pièce de théâtre Les jardins de l'horreur à Dampmart, nous sommes partis en tournée dans la région pour plusieurs représentations.

C'est un bonheur pour nous, car notre spectacle a toujours été bien accueilli et les critiques très élogieuses, par le public et les différents organisateurs. Nous repartirons, c'est sûr, l'année prochaine pour d'autres dates et notamment une à Dampmart. Alors pensez à suivre notre actualité.

Nous n'oublions pas notre match d'improvisation à Nogentsur-Seine. Ce rendez-vous traditionnel et annuel depuis 8 ans maintenant, est toujours un événement particulier pour notre troupe. En effet, les échanges avec les autres équipes sont très stimulants et enrichissants. En outre l'organisation étant au top, cela nous invite à poursuivre ce partenariat. Des photos à consulter de ce moment sont sur notre site internet.

Retour sur... Avocat Sauce Agraire à Dampmart

Pour la première fois, l'association les Z'improbables proposait une soirée théâtre avec Invités. Juste retour des choses, c'est la troupe amie des Utopistes (08) qui a inauguré cette nouvelle formule, qui se veut dès la rentrée un rendez-vous trimestriel à la découverte d'autres compagnies du théâtre amateur. A noter donc!

L'affiche promettait une rencontre choc, et c'est une fois de plus à guichet fermé que s'est joué l'insolite rencontre entre deux mondes que tout oppose. L'intrusion d'une avocate quelque peu élaborée dans la vie tranquille de la ferme de Marcel Troupeau a ainsi provoqué un enchaînement de situations rocambolesques, entraînant le public dans une

cascade de rires. Public conquis par la qualité de jeu des comédiens, ainsi que l'ingéniosité de mise en scène.

A saluer également la jolie prestation des Mini-Utos, qui ont mis le public «A table» en première partie de soirée! Rien à envier aux aînés, les « mini » ont assuré le spectacle avec aplomb.

La compagnie tient à remercier toutes les petites mains pour l'organisation, mais aussi la mairie de Dampmart qui soutient sans faille nos manifestations, ainsi que les services techniques pour la logistique.

Spectacle reporté

En raison des intempéries de l'hiver, nous avons dû, avec regret, annuler une date de spectacle d'improvisation à Dampmart. Décision difficile à prendre eu égard aux spectateurs qui avaient déjà réservé, aux équipes et à leurs jouteurs qui avaient préparé cette rencontre... Néanmoins, notre priorité était de ne pas gêner le travail des services techniques déjà très sollicités. Il est prévu de reporter ce spectacle à la saison prochaine.

Si vous êtes intéressés par la pratique de l'improvisation théâtrale, que vous avez envie de monter sur scène, de vous lancer des défis, n'hésitez plus rejoignez-nous... La compagnie Les Z'improbables recrute!!

Pour tout savoir, actualités, dates prochaines de représentations, visualiser nos photos et/ou nous rejoindre, rendez-vous sur notre site www.compagnie-zimprobables.fr

LA COMPAGNIE D'ARC DE DAMPMART

Une organisation réussie pour le championnat !

Les 03 & 04 février derniers alors que la saison salle touchait à sa fin, la compagnie d'arc s'est vue confier l'organisation du championnat départemental de Seine et Marne de tir à l'arc en salle « Jeunes ».

C'était une première ! Mais les archers dampmartois, toujours dynamiques et motivés ont démontré leur capacité à relever de nouveaux défis.

Pour prendre part au championnat, les jeunes doivent d'abord participer à 3 épreuves qualificatives, puis être retenu.e.s dans le « quota » de leur catégorie. La sélection est donc difficile, et nous profitons de cette occasion pour féliciter encore une fois, tous ceux / toutes celles qui se sont affronté.e.s pendant ces 2 jours, au total 62 archers.

Cette compétition se déroule en 2 parties

La 1^{ère} un tir « sélectif » : équivalent d'un concours en salle, (2 x 10 volées de 3 flèches ; une pause est observée à la fin de la 10ème volée). Le maximum de points possibles est 600, le plus haut score enregistré sur ce championnat est de 563 ; cela promet un bel avenir à notre discipline !!

La 2^{nde} des « phases finales » : Les archers se rencontrent

en duel et le meilleur à l'issue du match, remporte le duel. Le perdant est éliminé de la compétition.

Côté organisation, il a fallu s'assurer du bon enregistrement de chacun.e des participant.e.s, établir les plans de tir puis les plans de rencontre ; encore une fois l'objectif a été atteint, bravo donc à toute l'équipe.

Malgré tout, la compagnie ne perd pas de vue que pour retrouver les jeunes sur les podiums, ils doivent d'abord commencer et apprendre la compétition.

Notre habituel « concours jeunes » a donc été organisé les 24 & 25 mars. Ouvert plus particulièrement à destination des moins de 20 ans expérimentés ou non, il a réuni 106 archers toutes catégories confondues.

Pour les 2 occasions, des représentants de la mairie de Dampmart et du comité départemental de Seine et Marne de tir à l'arc étaient présents.

Nous les remercions du soutien qu'ils nous apportent pour l'organisation de nos concours.





DAMPMART BOXE FRANÇAISE

La boxe française dampmartoise marque encore des « poings »

Le Championnat de Seine et Marne de Boxe Française qui s'est déroulé à Meaux le 21 janvier, a réuni pas loin de 100 boxeurs et boxeuses qui avaient tous à cœur de remporter le titre. Les licenciés Dampmartois, toujours très attendus, ont une fois de plus fait honneur au club.

Sur les 19 tireurs du club engagés dans ce Championnat, 11 remportent le titre de Champion et 5 celui de vice-Champion (3° et 4°).

Ainsi, Bryan, Jeremy, Manon, Romain, Arthur, Evann, Théa, Valentin, et Enzo remportent leur 1er titre. Justine le gagne pour la 2^{ème} fois, tandis qu'Eva le remporte pour la 3^{ème} fois. Loucas, Lucas, Axel, Coralie, Léo deviennent vice-champion, tandis que Matéo se classe 3^e et Tiago 4^e.

A noter la belle prestation de Loucas, la technique et maîtrise d'Evann, la combativité d'Enzo, la maîtrise et gestion d'Eva et l'excellente prestation de Lucas et de Coralie.

Nos jeunes champions ont une fois de plus démontré, qu'avec de l'assiduité, du travail et de la motivation, aucun challenge n'est impossible.

Des résultats encourageants

Dimanche 11 mars au gymnase Biancotto de Paris, Justine et Valentin remportent la médaille d'argent au Championnat d'IDF de Savate Boxe Française "Cadet" au terme d'une longue et éprouvante journée.

Dimanche 18 mars à Paris, Manon et Romain se classe respectivement à la 4° et la 3° place du championnat d'Île

La numéro 2 mondiale licenciée à Dampmart

Pour cette saison, Dampmart fait une recrue de poids en la personne d'Adeline Robin, championne de France, d'Europe et vice-championne du Monde Elite de boxe Française, qui a décidé de venir s'entrainer au sein de notre association et si vous souhaitez venir essayer la boxe française, vous aurez l'occasion de croiser les gants avec une grande championne.



de France Minimes en ayant démontré de grande qualité de combativité.

Dimanche 25 mars, Bryan remporte la médaille de bronze du championnat d'Ile de France benjamin au terme d'un excellent parcours.

Bravo à eux qui nous ont une nouvelle fois prouvé qu'ils étaient de grands champions, de par leurs résultats, mais aussi leur comportement sur et en dehors du ring.

Miguel, après avoir brillamment remporté les sections régional et démontré toute ses capacités, s'incline en 1/8 de finale du championnat de France senior combat 2° série.

Justine Mazet a brillamment remporté la médaille de bronze lors de la coupe du monde de Boxe Française des moins de 18 ans samedi 26 mai à Loverval (Belgique) et confirme ainsi sa place parmi l'élite.

JS DAMPMARTOISE

Le basket se porte bien à Dampmart !

La première année de Présidence de Christophe CLERC fut chargée en nouveauté et en émotion.





Pour redynamiser la communication du club nous avons changé le logo du club, avec l'aide de Fabrice MORIS-SET, joueur en loisirs au club, puis grâce à l'aide de deux nouveaux partenaires nous avons racheté des tenues pour toutes les équipes du club. Merci à Lionel DAGER directeur de SIMPLICI CAR à Lagny et à Cécile CAZAUX responsable de ACEP 77 pour leur partenariat avec notre club.

Des résultats très satisfaisants cette année

En cette fin de saison sportive, nous avons atteint les quarts de finale de championnat avec notre équipe U17M et les quarts de finale de coupe 77 pour nos U20M. Mais la plus grosse satisfaction vient de la victoire en finale de championnat DM-3 contre Montereau pour nos Seniors Masculins qui accèdent ainsi à la division supérieure. Ils devront se renforcer pour affronter ce nouveau défi.



Si vous êtes intéressé pour rejoindre notre club comme joueur, entraineur ou dirigeant, contactez-nous :

- par mail : DampmartBasket@orange.fr
- par téléphone : 06.25.17.81.22.

Vous pouvez retrouver les informations et actualités de notre club sur :

- Site internet : www.DampmartBasket.fr
- Facebook : BasketDampmart
- Instagram : @dampmartbasket



L'Agence des espaces verts de la Région Île-de-France (AEV), aménageur et gestionnaire du site, n'a de cesse de le rappeler : la pratique de sports à moteur comme les motos et quads est formellement interdite en forêt régionale des Vallières (voir encadré).

Des panneaux d'interdiction sont implantés à toutes les entrées, des équipes de surveillance à cheval arpentent les lieux plusieurs fois par mois... des contrôles sont menés régulièrement sur place, en lien avec les forces de l'Ordre (Police Nationale et ONCFS*): lors du dernier, le dimanche 23 avril, une douzaine de contrevenants ont été interpellés et verbalisés!

Les riverains présents sur le site (promeneurs, cyclistes, cavaliers...) ont vivement remercié les autorités pour ce déploiement de force et pour cause : la circulation des engins à moteur nuit à leur tranquillité et constitue un risque important pour leur sécurité.

L'AEV rappelle que les usagers doivent pouvoir se promener en toute confiance, sans devoir se méfier en permanence du danger que représente la circulation d'engins motorisés dans un espace naturel....

Elle souligne aussi les conséquences sur les milieux naturels. Les motos et quads dérangent la faune, notamment les oiseaux, en période de reproduction. Ils dégradent aussi les sols et la flore : la végétation finit par ne plus pousser et laisse place à des ornières géantes...

Autant de dégâts qui nécessitent à terme des travaux de réfection, avec des coûts non négligeables à la charge de l'AEV, et indirectement, des collectivités...

Circulation des véhicules à moteurs dans les espaces naturels : références réglementaires et mesures de répression

La circulation des véhicules à moteurs dans les espaces naturels est formellement interdite, sauf celle des agents des services publics. Les principales références réglementaires sont, notamment :

- la loi n° 91-2 du 3 janvier 1991 relative à la circulation des véhicules terrestres dans les espaces naturels,
- les articles L. 2213-4 et L. 2215-3 du code général des collectivités territoriales,
- les articles L. 362-1 et L. 362-2 du Code de l'environnement
- les articles R. 163-6 du Code forestier
- la circulaire du 6 septembre 2005 relative à la circulation des quads et autres véhicules à moteur dans les espaces naturels

Ce qu'il faut retenir :

- les contrevenants sont passibles d'une amende de 90 à 135 €, avec selon les cas, une saisie de leur véhicule ;
- lorsque le délit est assorti d'un défaut d'assurance, de permis de conduire ou d'immatriculation, les détenteurs des véhicules à moteur font l'objet d'un transfert immédiat au commissariat de secteur. Ils sont présentés à l'officier de police judiciaire et risquent une peine prononcée par le Tribunal de police.

^{*} Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage

⊯ Pratique

Cartes d'accès a l'île de loisirs de Jablines-Annet pour l'année 2018

Pour les residents des communes de la communauté d'agglomération de Marne et Gondoire.



Pour obtenir la carte d'accès à l'Île de Loisirs de Jablines/Annet se présenter avec une photo d'identité et un justificatif de domicile récent à l'accueil de la mairie.

Une carte est délivrée à toute personne âgée de 3 ans et plus domiciliée sur la commune de Dampmart (gratuité pour les enfants de moins de 3 ans).

Lors de sa première venue, chaque résident présente sa carte d'accès aux péages de l'lle de Loisirs, seuls habilités à apposer le timbre C.A.M.G. dont le coût unitaire est de 5 € (pas d'achat de timbre sans carte) :

Par la suite, chaque résident devra montrer sa carte à chacun de ses passages aux péages pour accéder à l'Ile de Loisirs sans coût supplémentaire et de façon illimitée sur toute la saison 2018.

CARTE SANS TIMBRE OU PAS DE CARTE (OUBLI, PERTE, VOL ...) = PAIEMENT DU DROIT D'ENTREE I



Taxi de Dampmart

Par arrêté communal n°15112 du 1^{er} août 2015, une autorisation de stationnement a été accordée à Monsieur FU YANG, domicilié 25, rue du Met à Bussy Saint Martin, en vue de l'exploitation d'un taxi à compter du 1^{er} août 2015.

Ce taxi conventionné et agrée sécurité sociale pour vos déplacements dans les différents organismes médicaux et hôpitaux de la région parisienne.

N'hésitez pas à le contacter pour tous vos déplacements spéciaux, hôpitaux, consultations médicales etc...

Contact: 06.59.81.59.05

Infos fermetures



MAIRIE

Au cours de la période estivale 2018, les permanences du samedi matin ne seront pas toutes assurées.

La mairie sera fermée les samedis :

les 14 - 21 - 28 juillet et les 04 - 11 -18 août.

Pas de changement les autres jours de la semaine.

LA POSTE

La poste sera fermée du 30 juillet au 20 août 2018 inclus.



Élimination des déchets verts



Le brûlage à l'air libre des ordures ménagères et de tout autre déchet polluant est interdit.

Cependant, en dehors des périodes de sécheresse et des jours de grand vent, les déchets secs de jardin non polluants exempts de toutes matières d'origine animale ou minérale peuvent être brûlés le matin, entre 8h et 11h, sauf le dimanche et les jours fériés, à condition que le feu soit à au moins dix mètres des habitations lorsqu'il y a usage d'un incinérateur, à au moins quinze mètres en l'absence d'incinérateur, et à proximité d'un point d'eau ou d'un extincteur. Le feu ne doit être la source d'aucune nuisance pour le voisinage, notamment émission de fumées épaisses et projections de brandons.

▲ Pratique



Nous vous rappelons que la commune a instauré depuis de nombreuses années un service de portage des repas à domicile à l'attention de tous les Dampmartois en situation de dépendance. Pour tout renseignement et inscription veuillez contacter la Mairie.

⊯ Pratique

Navette hebdomadaire

Tous les vendredis, la Mairie met à votre disposition une navette (15 places maximum) à destination de l'Intermarché de Thorigny et du Marché de Lagny-sur-Marne.



Gratuit pour les détenteurs des forfaits Améthyste et Carte Pass Local.

La vente de tickets se fait à l'accueil de la Mairie.

Horaires - Circuits

ALLER	Dampmart → Lagny
9 h 30	Les Lions
9 h 32	Eglise
9 h 35	Hazard (bâtiment)
9 h 37	Lambuis
9 h 39	Juliette Vadel
9 h 42	Daniel Leduc
9 h 50	Intermarché
9 h 55	Franprix
10 h 00	Marché de Lagny-sur-Marne

RETOUR	Lagny → Dampmart
11 h 15	Marché de Lagny-sur-Marne
11 h 25	Intermarché
11 h 40	Les Lions
11 h 42	Eglise
11 h 45	Hazard (bâtiment)
11 h 47	Lambuis
11 h 49	Juliette Vadel
11 h 52	Daniel Leduc
11 h 54	Place des Ormes



Pendant vos vacances la police nationale et municipale effectue des Opérations Tranquillités Vacances. Pour en bénéficier, il est impératif que vous vous inscriviez auprès du commissariat de police nationale proche de votre domicile ou en vous rendant au poste de police municipale en mairie. Les services de polices concernés renforceront leur surveillance sur les habitations inscrites.

Commissariat : **01.64.12.68.68** ou le **17** Police Municipale : **01.64.30.13.45**.

Tribune libre



Groupe d'opposition

Autrement Dampmart

Dampmartoises, Dampmartois.

En ce milieu de mandature le « bon vivre à Dampmart », promesse de la campagne électorale, n'est toujours pas au niveau escompté. Pourtant nous sensibilisons le Conseil, à chaque fois que possible, en rapportant les difficultés rencontrées par nos concitoyens.

La fin de cette longue période électorale va peut-être permettre que l'on s'intéresse pleinement au quotidien des Dampmartois et en particulier sur le problème des déplacements, de plus en plus problématiques, liés aux vitesses excessives et aux stationnements anarchiques. A cela s'ajoutent, comme prévu, les travaux d'assainissement, les interventions sur les différents réseaux, les chantiers des nouvelles constructions, etc.

Les articles écrits dans cette rubrique le sont sous la seule responsabilité de leurs auteurs.

La mise en place des radars pédagogiques, pas toujours placés à bon escient, apporte une vague estimation du flux et des vitesses des véhicules, mais les marquages au sol n'ont permis aucune amélioration si ce n'est de légaliser un stationnement souvent résidentiel.

Le plan de circulation promis, en concertation avec les usagers, est repoussé sans cesse, il permettrait pourtant de définir des règles et de pouvoir les faire appliquer.

Enfin une bonne nouvelle, le haut débit internet est arrivé!

Pour notre part, sachez que nous continuerons à appeler au civisme et au respect mutuel, à porter la parole de tous et à œuvrer pour la nécessité du dialogue entre tous les habitants.

André CANAPE, Yvone PASQUIER, Jean Pierre PRIEUR, Céline LEDOUX



Faux agents du Service de l'Eau : soyez vigilants !

Certains individus mal intentionnés tentent hélas de tromper la confiance des habitants en se présentant comme agents du Service de l'Eau afin de s'introduire dans leur domicile au prétexte d'un relevé de compteur ou d'un contrôle de la qualité de l'eau.

Que ce soit à l'improviste ou lors d'un rendez-vous fixé à l'avance, si un technicien de VALYO - Veolia Eau se présente à votre porte, n'hésitez pas à lui demander sa carte professionnelle. Il vous la présentera volontiers, vous pourrez ainsi vérifier son identité et son statut d'agent du Service de l'Eau.

Si votre doute persiste, vous pouvez appeler le numéro de téléphone qui figure sur votre facture, un conseiller clientèle vous confirmera les informations. Enfin, si vous êtes victime d'une telle tromperie, nous vous invitons à contacter le commissariat ou la gendarmerie la plus proche et à prévenir votre Mairie.

Collecte des déchets

<u>Ordures ménagères</u>: les lundis et jeudis (sortir vos poubelles bordeaux la veille au soir).

Collecte sélective : les Vendredis

(sortir vos poubelles vertes et jaunes la veille au soir).

Encombrants: 1^{er} lundi de chaque mois pair (février, avril, juin, aout, octobre et décembre). Les services ne sont pas assurés le 1^{er} mai.

N° urgents

MAIRIE DE DAMPMART	. 01 64 30 13 45
SOUS PRÉFECTURE TORCY	. 01 60 95 59 77
COMMISSARIAT LAGNY	. 01 64 12 68 68
POLICE/GENDARMERIE	17
POMPIERS	18
SAMU	15
URGENCES EUROPÉENNES	112
SAMU SOCIAL	115
HOPITAL JOSSIGNY	01 61 10 61 10
CENTRE ANTIPOISON	01 40 05 48 48
SOS MÉDECIN	0825 33 36 15
URGENCE ERDF (Électricité de France)	09 726 570 77
URGENCE GRDF (Gaz de France)	0800 47 33 33
SOS CARTE BLEUE	
(GROUPEMENT DES CARTES BANCAIRES)	0892 69 08 80
Aide aux Victimes et Médiation Judiciaire (Lagny)	01 64 12 74 00
Aide aux Victimes et Médiation Judiciaire (Thorigny)	01 60 07 89 20

Etat-Civil



Bienvenue à...

2017

BAILLET VUILLEREZ Lise, Evelyne, Béatrice DARCILLON Maxime, Louis - DOMINGUES Sacha, Philippe, Lourenço -HORNEC Neith JACQUIN Sucy, Anna, Mila, Lucy, Roxanne NZINGA LUVUALU TULENDOMO Emmanuel POURET MOKEDDEM Noham RÉGEASSE LEBAULT Audrey, Méline, Laëtitia SANTOS ROMALHO Enzo, André.

2018

BRULÉ Lyna, Mélissa, Martine CLARINO MEY Nathan, Sovan DUNCA Elisa, Clara
 HALBY Armand, Cristiano, Charles HURIEZ Gabriel LANGEVIN Rose, Marianne, Eve LOISEAU Jules, Romain, Rémi LOPES TAVARES Valentine MATHIEU Gabriel, Jean, Jacques MEHINTO Liam, Nolan, Sèdiro ROUAHI Ahmed TERRAM Jordan, Yann.



Ils se sont unis...

2017

ROA ALVAREZ Gustavo Adolfo & GIL VELASCO Jenny Cecilia.

2018

CALAME Jérémy Paul & HEURTAULT Dorothée Marie Alexandrine DELAVAULT Nicolas, Claude & LEFEBVRE Marie-Laure Michèle Dominique

Hommage



Nous avons appris le décès de Monsieur Bernard PICHOT, survenu à l'âge de 64 ans. Ancien Maire-Adjoint chargé des finances de notre commune sur la mandature de 2001 à 2008, il était membre actif de la Jeunesse Sportive Dampmartoise (Basket).

Le Conseil Municipal adresse ses sincères condoléances à toute sa famille.

Ils nous ont quittés...

BROUT Odette, Louise, Françoise, Née VIGUEUR ■ BRUTIN Ingeburg, Née EBERLE • COLLE Sylvie, Denise, Née MESA-ROTTI - CHEVILLARD Adrienne, Valentine, Madeleine, Née MAUNY FROMENT Renée, Née ROGER GUÉRIN Francine Antonian, Née DUFORESTEL TALENG François.

2018

BALZARINI Patrick Fernand Lucien BICAL Claude Arsène **BOESCH** Jean, Maurice, Louis **BRETEZ** Martine, Marie-Thérès, Née DOS SANTOS • COTTARD Georgette Louise Paule Lydie, Née GADEY • DUBOS Maria, Née VACCARONO • DU-MONT Lucien, Maurice DURCA Isabelle, Liliane, Claude, Née JOURNET - FARLOW Armand. Robert - GARDIN Odette Jeanne. Née MALAGNOUX . GASSMANN Pierre Léon Robert ■ GAUTHIER Lucienne Marie Jeannine, Née DEPACHTER ■ GEORGES Ghislaine, Née GODARD . GUYOT Serge André . JURETIG Lucienne, Suzanne, Née BOURSIER . LALLEMANT Paulette, Françoise, Née KONRADY • LHOIR Alfred Alphonse ■ LUTZ Jacqueline Madeleine, Née REYS ■ MÉCHAUSSIE André, Lucien, Paul - MURYN Bruno - ZUTTERLING Françoise, Anne-Marie.

Mairie de Dampmart

Horaires d'ouverture au public

Lundi - Mardi - Vendredi : 9h - 12h / 14h30 - 17h15

Mercredi: fermé au public

Jeudi :

9h - 12h / 14h30 - 18h30

Samedi (permanence état civil) :

9h - 12h30



Tél. :	01 64 30 13 45
Fax :	01 64 02 27 52
Email:	mairie@dampmart.fr
Centre de loisirs	

01 64 30 04 33 et restauration scolaire :

www.dampmart.fr



Ville Dampmart



MARNEetGONDOIRE communauté d'agglomération

Régie publicitaire

Vous souhaitez communiquer dans L'écho de Dampmart?

Contactez le service Communication de Dampmart.

Tél.: 01 64 30 13 45

Email: mairie@dampmart.fr



Echo de Dampmart

Magazine d'Informations Municipales

Dépôt légal : n° 97 ARC 013

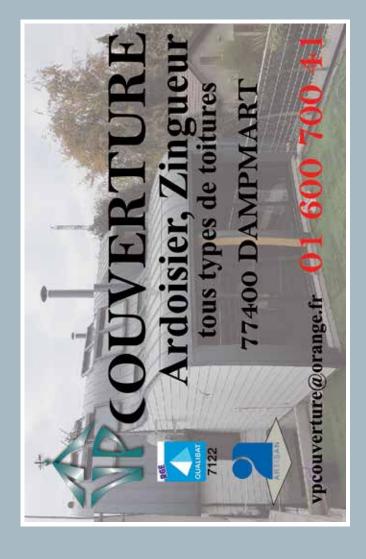
Directeur de la publication : Laurent Delpech Rédaction : Commission Communication & Information de la Mairie de Dampmart Conception - Réalisation : Grégory Pigenel Photos: Mairie de Dampmart, Fotolia,

Impression: Saxoprint RCS: Nanterre 501 516 645 Tirage: 1 600 exemplaires

La rédaction se réserve le droit de raccourcir, modifier les articles sans en changer le sens et décline toute responsabilité en cas d'événements annulés ou déplacés













VOTRE MAGASIN EST TRANSFÉRÉ
ALLEE DES ROUSSELETS
ZAC DES VALLIÈRES
Tél. 01 60 07 56 15

ZAC DES VALLIÈRES Tél. 01 60 07 56 15 Intermarche TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

LES SERVICES
À VOTRE DISPOSITION
"Mocalifies complétes du service disponibles
a l'accuel de votre mapasin.

le dimanche : de 9h à 12h30





TEXTILE MARÉE - BIO ÉLARGI